

Règlement

Artistes en Herbe

Festiv'Arts 2025

La 15^{ème} édition de Festiv'Arts se tiendra à Arros-de-Nay les dimanche et lundi 8 et 9 juin 2025.

Dans le cadre de cette manifestation artistique, l'association Chemins des Arts organise une exposition de créations collectives ou individuelles réalisées par des artistes amateurs dès le plus jeune âge.

L'objectif est de **favoriser l'expression artistique** mais également de participer avec les établissements scolaires des environs ou à titre individuel à une manifestation culturelle originale et populaire.

Artistes en Herbe s'adresse aux classes maternelles, élémentaires, collèges et lycée, mais également aux enfants, adolescents, étudiants et adultes amateurs à titre individuel ou collectif.

Cette année, le thème retenu est **À la folie !**. Il fédérera l'ensemble de la manifestation et sera également proposé aux artistes professionnels sélectionnés souhaitant concourir au *Prix du Public*.

Les réalisations des participants à *Artistes en Herbe* seront exposées en extérieur dans les rues d'Arros-de-Nay, balisant ainsi le chemin d'un lieu d'exposition à un autre. **Les matériaux utilisés devront être adaptés à une tenue en extérieur, quelle que soit la météo.**

Le zoo d'Asson, partenaire 2024, décernera un **prix spécial Zoo d'Asson** à deux classes participant à *Artistes en Herbe*. Le premier prix sera doté d'une entrée gratuite au zoo pour l'ensemble de la classe et des adultes accompagnants. Le deuxième prix recevra un atelier pédagogique gratuit dans le bus Nature Express du zoo, réalisé par l'animateur du lieu.

Nouveauté ! Deux œuvres seront exposées à la médiathèque de Nay après Festiv'Arts.

Tous les participants à *Artistes en Herbe* recevront un lot.

Règlement :

Tout candidat peut participer à *Artistes en Herbe* s'il respecte les conditions suivantes :

- remplir son dossier **d'inscription et le retourner avant le 31 mai 2025** à l'adresse mail ou postale du Contact *Artistes en Herbe* : aeh.festivarts@gmail.com
- respecter le thème **À la folie !**
- adapter la conception et les matériaux afin de permettre **l'exposition des œuvres en extérieur et une stabilité autonome**
- apporter son(ses) œuvre(s) à l'école d'Arros-de-Nay le **samedi 7 juin 2025 entre 9 h et 12 h** et récupérer son lot
- accompagner l'œuvre **d'un texte plastifié comportant le nom de l'auteur, ou de l'établissement, le titre de l'œuvre** et éventuellement la démarche
- récupérer son œuvre à la fin de la manifestation le **lundi 9 juin à 18 h**.

L'organisation ne conservera pas les œuvres au-delà de cette date.

Pour en savoir plus sur Festiv'Arts 2025 : <http://festivarts.fr>

Contact *Artistes en Herbe* :

Christelle Normand 06 61 67 10 74

Isabelle Schweitzer 06 74 04 24 80

aeh.festivarts@gmail.com